

Chargement en usine, transport, traitement et valorisation des mâchefers de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Dieppe – reconduction du marché n° 08-308

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 39*

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 septembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°24), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme FARGE Patricia, Mme COTTARD Françoise, Mme AVRIL Jolanta, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à Mme Barkissa SANOKO, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme COTTARD Françoise à Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Mme AVRIL Jolanta à M. Jacques BOUDIER, Mme Céline EMO à M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise à Mme OUVRY Annie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Eric TAVERNIER, Adjoint au Maire, expose que la Ville de Dieppe a lancé une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics) relative au chargement en usine, transport, traitement et valorisation des mâchefers de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Dieppe.

Le 10 octobre 2008, la Commission d'Appel d'Offres a retenu la société Matériaux Baie de Seine titulaire de ce marché (délibération du 05 novembre 2008).

Le marché, conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification, est reconductible pour une première période de 12 mois à compter du 09 décembre 2009.

Le marché est un marché à bons de commande avec un minimum d'enlèvement de 4 500 tonnes et un maximum de 10 000 tonnes par an.

Ces quantités demeurent inchangées pour cette première période de reconduction.

Les prix pour la période initiale étaient de :

- 22,00 €HT la tonne pour les mâchefers de classe V,
- 50,70 €HT la tonne pour les mâchefers de classe S.

Ces prix seront révisés selon la formule prévue dans l'article 7.2.2. du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer un avenant n° 1 pour l'acceptation de ce renouvellement.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE la proposition ci-dessus, par :**

☞ **34 voix « Pour » (groupe des Elus Communistes et Républicains, groupe Dieppe A-Venir, groupe des Elus Verts, groupe Centriste, M. Jean-Claude CHAUVIERE, Conseiller indépendant »),**

☞ **5 voix « contre » (« le groupe « Dieppe Ensemble »)**

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.